



**Délibération n°2025-31**

Date de la convocation : 2 avril 2025

Nombre de conseillers en exercice :	45
Nombre de conseillers présents :	37
Nombre de conseillers votants :	41
- dont « pour » :	41
- dont « contre » :	0
- abstention :	0

**Objet : Budget annexe action économique - Affectation des résultats**

**Le mardi 8 avril 2025 à 18h45**

L'an deux mille vingt-cinq, le huit du mois d'avril à dix-huit heures et quarante-cinq minutes, le Conseil communautaire de la Communauté de communes du Pays d'Orthe et Arrigans, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à Orthevielle, salle polyvalente, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc LESCOUTE, Président en exercice :

**Étaient présents** : Rachel DURQUETY, Robert BACHERE, Sylviane LESCOUTTE, Christian DAMIANI, Julien PEDELUCQ, Philippe LABORDE, Jean-Marc LESCOUTE, Jean-François LATASTE, Corine DE PASSOS, Bernard DUPONT, Lionnel BARGELES, Bernard MAGESCAS, Marie-Hélène SAGET, Véronique GOMES, Serge LASSERRE, Gisèle MAMOSER, Francis LAHILLADE, Didier MOUSTIE, Christian FORTASSIER, Didier SAKELLARIDES, Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, François CLAUDE, Jean-Luc SEMACOY, Liliane MARBOEUF, Christel ROLLO, Valérie BRETHOUS, Stéphane BELLANGER, Alain DIOT, Sophie DISCAZAUX, Roger LARRODE, Annie BOULAIN, Marie-Françoise LABORDE, Annie LAGELOUZE, Henri LALANNE

**Suppléants** : Luc DE MONSABERT

**Étaient excusés** : Guy BAUBION BROYE, Sandrine DARRICAU-DUFAU,

**Procurations** : Dominique DUPUY à Jean-François LATATSTE, Estelle LEVI à Bernard DUPONT, Fabienne LABASTIE à Lionel BARGELES, Roland DUCAMP à Francis LAHILLADE, Marie Joséé SIBERCHICOT à Isabelle DUPONT-BEAUVAIS, Régine TASTET à François CLAUDE,

**Absents** : Thierry CALOONE, Thierry LE PICHON, Bruno TRAVERT,

**Secrétaire de séance** : Jean-Luc SEMACOY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M57

**Considérant** la présentation des dépenses et des recettes de l'exercice précédent effectuée par l'ordonnateur.

Le Président rappelle les résultats du compte financier unique approuvé par délibération en date du 8 avril 2025 et propose l'affectation suivante :

**Résultats 2024 :**

- Résultat de fonctionnement : 99 964,41 € affecté en recettes de fonctionnement au compte 002 de la section fonctionnement
- Résultat d'investissement : 814 628,88 € affecté en recettes d'investissement au compte 001 de la section investissement

Après avoir entendu le rapport de Monsieur le Président,

**Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :**

**DÉCIDE** d'affecter au Budget annexe Action économique 2025, les résultats de l'exercice 2024 de la façon suivante :

- En recettes de fonctionnement au compte 002 : 99 964,41 €,
- En recettes d'investissement au compte 001 : 814 628,88 €.

**CHARGE** Monsieur le Président de la mise en œuvre de la présente délibération.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait certifié conforme.

Le Président,  
Jean Marc LESCOUTE

